L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73 RUE DECHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 2 FEVRIER.

Comité Congressionel.

Séance de hier, 1er février 1875.

Le président du comité annonce que le comité a résolu d'accorder aux représentants du parti républicain 30 minutes avec ceux déjà examinés sur le sujet des intimidations et de la Ligue Blanche et d'accorder aux représentants du parti conservateur 35 témoins y compris ceux qui ont déjà été examinés. Dans le cas où, sur leur demande, les républicains obtenaient la permission de produire plus de témoins que ces nombres, alors les conservateurs auront le droit d'en faire entendre le double.

Le colonel Field déclare qu'il n'est pas l'auteur de la dépêche publiée dans la Nouvelle-Orléans. Dans le cas où, sur sa demande, Butler est invité à rappeler ses témoins.

TÉMOIGNAGE D'ALLEN GREEN.

Allen Green, de la paroisse Lincoln, annonce qu'il a préparé ses opinions sur la situation et il exprime le désir d'en faire profiter le comité, mais le comité ne s'en soucie pas et l'invite à continuer sa déposition.

Le témoin décrit la rencontre à Vernon, où les Allen ont tiré sur lui et son fils. Il prétend avoir bien riposté et confesse qu'il avait bu plusieurs coups de brandy mais qu'il n'était pas ivre.

En réponse à M. Marshall, il dit que les ouvriers enlevés par lui du Massachusetts pour travailler à sa fabrique de chaussures, sont partis parce qu'ils ne voulaient pas rester dans une communauté si turbulente, bien qu'ils fussent tous démocrates. Il sait qu'il y a dans la paroisse plusieurs qui ne veulent pas permettre aux nègres d'occuper les emplois. Il présente un papier contenant des résolutions de la Ligue de la paroisse Union.

En réponse à M. Frye, le témoin dit qu'en 1868, on a tiré chez lui sur deux nègres dont l'un a été blessé grièvement, sans toutefois avoir succombé. Vers la même époque un nommé Johnson a été tué chez lui de deux coups.

Environ vingt nègres ont été tués dans la paroisse. On n'a jamais arrêté les auteurs de ces meurtres. Le témoin n'a pas cherché de les faire poursuivre pour ne pas mettre sa vie en danger.

TÉMOIGNAGE DE E. A. VEAZEY.

En réponse à M. Frye, le témoin dit demeurer dans la paroisse d'Ibérie; il a servi sous Stonewall Jackson, en Virginie; fut en 1872 républicain libéral et en 1874 républicain. Le parti de Packard se compose des républicains, le témoin en fait partie. Les taxes ont été réduites chaque année depuis 1852. Les propriétés de la paroisse sont évaluées à $1,200,000. Dans la dernière démocratique de Vermillion les taxes sont énormes, 37 mills à la piastre. Les républicains ont réduit l'assessment des biens de témoin de dix à douze mille dollars à six mille.

Des nègres ont été renvoyés pour avoir voté pour les républicains. Environ 150 à 200 nègres n'ont pu se faire enregistrer. Les nègres n'ont pu voter librement de crainte d'être renvoyés. Riddell, en revenant de déposer devant le sous-comité, a été menacé. On a dit que certains individus voulaient le tuer. Un Ligueur blanc, le capitaine Doherty, a menacé les nègres au quilibet de la Tasse Pointe.

Aucun parti n'a exercé de pression d'emploi dans la paroisse Ibérie. En 1872, les républicains ont emporté l'élection par 400 ou 500 voix de majorité; le témoin ne peut dire quel a été le vote dans la dernière élection.

Ceux qui ont voulu offrir à Riddell de donner caution pour certains prétendus crimes. Il y en a eu trois. La dernière session comprenait trois ou quatre cents hommes et était précédée d'une fanfare.

En réponse à M. Marshall, Riddell n'a pas cru à l'assassinat à la suite de son caractère très querelleur. Il a été examiné.

Le témoin commence par déclarer pour donner une bonne opinion de son caractère qu'il appartenait à une des plus anciennes familles de la Louisiane, ce qui est vrai, et il ajoute qu'en 1872 il était non seulement républicain, mais candidat pour la Législature sur la liste démocratique. Son père était à cette époque supervisor d'enregistrement et lui-même assistant enregistreur. Warmouth alors gouverneur a écrit à son père qu'il fallait que la paroisse donnât une majorité de 500 votes aux fusionistes.

Son père, dit-il, n'a pas tenu compte de cette lettre, mais lui le témoin, a mis tout en œuvre dans les limites de la loi pour assurer le triomphe de son parti d'alors. Il explique qu'il refusait d'enregistrer tous les nègres qui ne pouvaient pas donner exactement leur âge et qu'il allait la nuit avec d'autres blancs tirer des coups de fusil dans les camps des nègres pour les intimider.

Le témoin appelle cela des moyens légaux. Il a fait en 1872 ce qu'il reproche aux conservateurs d'avoir fait en 1874.

De Labroussaye est le shérif radical de la paroisse St Martin. C'est en 1873 que Kellogg a gagné son pouvoir en lui donnant cette place et c'est pour avoir voulu la conserver un dépit de tout que De Labroussaye s'est pris en haine ses concitoyens de St Martinville.

Le témoin est un des fonctionnaires de Kellogg dont les citoyens réunis en assemblée générale avaient exigé la démission. Il est revenu dans la paroisse avec les troupes. C'est efforcé de faire le plus de mal possible aux citoyens, non seulement en se prêtant aux manèges politiques du commissaires des États-Unis, Riddle, mais en les encourageant.

Le témoin a joué pendant deux mois le rôle odieux de délateur public et a présidé, avec l'ancien complice à vagos d'Orsinval, devant lequel fut traduit le lieutenant américain de Rudio, à presque toutes les arrestations.

De Labroussaye raconte alors comment les Liguers blancs de St-Martin, qui sont armés de mousquets et qui ont un petit canon qu'ils ont pêché dans le bayou Teche, ont pratiqué l'intimidation sur une grande échelle par des actes de violence et par des menaces de chasser tous leurs employés de couleur qui auraient voté la liste radicale.

Cette histoire est connue dans ses moindres détails, car les radicaux ne se mettent pas en frais d'imagination et quand on a entendu le témoignage d'un on a entendu le témoignage de tous avec une légère variante au dehors de la question d'intimidation.

En fait, les meurtres le témoin en connaît plusieurs. Il y a d'abord la pendaison de par la loi de Lynch en juin 1873 d'un nègre qui avait volé des poules, — c'est le témoin qui le dit; — puis dans la même année un nègre a été noyé par des blancs.

L'honorable Marshall demande au témoin si ce blanc accusé de meurtre ont été poursuivis et celui-ci déclare que non.

M. Marshall.—Voulez-vous éclairer le comité sur une question importante relative à l'enregistrement des nègres et lui apprendre les noms du juge du district et du juge de paroisse.

Le témoin.—Le juge de district est M. Pardy, le juge de paroisse est M. Castille.

M. Marshall.—Quelle est la couleur politique de ces deux magistrats.

Le témoin.—Tous les deux sont républicains.

Continuant sur le chapitre intéressant des meurtres, de Labroussaye complète la liste en disant que quatre nègres ont été pendus sur un pont dans un bois, ce qui fait dire au témoin que la Ligue Blanche d'aujourd'hui n'est que la continuation de la soi-disant "Camélia Blanc."

Parlant de Carlisle un nègre autrefois un blanc, le témoin s'exclame et déclare qu'un homme de couleur qui avait une femme blanche et assassiné son mari après avoir été condamné au pénitencier à perpétuité.

M. Marshall désire savoir le nombre des familles blanches dans la paroisse St-Martin. Le témoin croit qu'elles sont [illegible] et [illegible] seul fonctionnaires public, plus ou moins, qu'il savait n'être pas républicain, il y en a trois autres qui n'ont pas de places et qui donnent à peine leur vote.

M. Marshall demande ensuite au témoin si le fait que le collecteur de taxes de la paroisse St-Martin, dont on vient de parler, a été condamné à une amende, tandis qu'un homme de couleur qui était trésorier, public n'a pas été inquiété, malgré qu'il appartienne au parti républicain, parce qu'il est [illegible].

O. De Labroussaye répond que la population de la Nouvelle-Orléans avait adopté à sa vue quand il a reçu la paroisse St-Martin, la loi des vagabonds de St-Martinville, une autre siècle.

C'est M. R. H. Marr qui lui a rendu ce service. Le parler à la foule et d'empêcher qu'il fut lynché lui-même.

Le juge M. Marr est un des chefs de la Ligue blanche le témoin, puisqu'il a voyagé dans le temps un télégramme à St-Martinville, qui a coupé l'a halle est en mouvement, persécuter il n'y aura pas d'élection de troupes.

TÉMOIGNAGE DU CAPITAINE R. W. COOK.

Le témoin est officier dans le 2eme régiment d'infanterie de l'armée des États-Unis. Il a été envoyé dans la paroisse St-Martin par le général Emory pour faire un rapport sur la condition de la paroisse et assurer si la présence des troupes était indispensable.

Il a obtenu dans l'affirmative, c'est-à-dire que la présence des troupes était indispensable dans son opinion.

Il arrivait à la convoqué une assemblée de Blancs et de nègres pour consulter les deux partis. Le général de Clonet et M. Fournet ont protesté contre l'emploi des troupes, mais les nègres se sont plaints de l'état de malfaisance et intimidation.

Le capitaine Cook a demandé à un nègre de lui désigner un des blancs qui avait menacé particulièrement. Ce nègre lui a montré du doigt. Aussitôt le blanc s'est avancé avec un lourd fouet à la main pour battre le nègre et il a fallu que le capitaine s'interpose.

Le témoin—On a dit que 40,000 avaient disparu de la caisse mais on n'a jamais pu prouver que cette somme ait été jamais déposée dans la caisse.

M. Frye demande au témoin, revenant au massacre de Colfax, s'il n'y a pas eu d'accusations lancées contre les blancs de sa paroisse? Le témoin dit qu'il y a eu plusieurs actes d'accusation, mais il ne peut nommer personne et ne sait pas qu'il y ait eu d'arrestations.

TÉMOIGNAGE DE JAMES FORSYTHE.

Le témoin demeure dans la paroisse Catahoula et il est le président du comité exécutif de paroisse du parti républicain. Il a été alternement intimidé. Une fois il est allé pour faire une tournée électorale et il a su que des ligueurs blancs l'avaient suivi.

Un rapport est parvenu un jour à Natchez qu'il avait été pendu.

M. Hoar.—La nouvelle était-elle vraie?

Le témoin.—Non, j'arrive. On a accusé M. Forsythe d'avoir les nègres parce qu'il avait fait des discours aux nègres pour la campagne électorale.

Le témoin a su, un jour qu'il était absent de chez lui qu'une escouade de la milice de M. Henery avait visité sa maison pour l'arrêter.

Quand le mouvement du 14 septembre a eu lieu, le recorder et le greffier de la Cour, qui s'étaient déclarés tenant leurs commissions du gouverneur McEnery, ont été conservés, tandis que les autres officiers de la paroisse, lui-même compris,—car le témoin a été collecteur de taxes,—ont été chassés.

La milice McEnery a été organisée dans la paroisse Catahoula pour capturer la milice de Kellogg.

Le témoin a été aussi capitaine de cette compagnie. Elle escouade de la Ligue blanche commandée par le lieutenant Stratford a désarmé la milice de Kellogg. James Forsythe était collecteur de taxes de la paroisse Catahoula, mais on lui a signifié que s'il essayait de collecter des taxes pour Kellogg on se débarrasserait de lui.

Le témoin croit qu'une fois on a voulu l'assassiner.

Mais, heureusement, le cheval de M. Forsythe a eu peur et s'est emporté avec lui sur son dos.

Le témoin admet qu'il y a des nègres qui ont voté la liste démocratique, mais qu'ils ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient pas été intimidés. Il sait cela parce qu'il était commissaire d'élection du poll 11.

James Forsythe est républicain. Il a fait deux années de service dans l'armée rebelle, mais il en a pris congé en 1863.

C'est après le 14 septembre que la Ligue Blanche s'est organisée dans le but d'intimider les nègres. La majorité des blancs, cependant dans l'opinion du témoin, est composée d'hommes raisonnables qui désapprouvent les actes de violence.

M. Marshall fait subir à M. James Forsythe un contre examen sévère.

Il lui demande si malgré tous ces bruits de pendaisons, d'arrestations, etc., on lui a jamais fait de mal.

M. James Forsythe reconnaît que des menaces lui ayant été rapportées, il a demandé une entrevue avec les chefs démocrates. Ceux-ci ont proposé qu'en échange de certaines concessions qu'on leur promettait dans le but d'avoir une conférence. Cela a été fait, et il a été prouvé à sa satisfaction générale que ces menaces étaient vaines.

En réponse à une question de M. Marshall, le témoin répond en disant que les deux partis vivraient en bonne intelligence dans la paroisse Caddo, sans leurs grands chefs respectifs à la tête de Nouvelle-Orléans, dont les intérêts diffèrent si un traité de paix était signé.

Le Comité s'ajourne au lendemain, à dix heures du matin.

ENFANTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les rapports pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST LOUIS ET CHICAGO.

Express.....7 heures A. M.
Malle.....8 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle sous les jours, à 4 heures 1 du matin.

Express du soir, tous les jours, à 12 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le bureau de la rue Calliope.....7 45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le bureau de la rue Ste-Anne.....7½ h. du matin
Départ du train à Algiers.....5 h. du matin

Séance du soir.

TÉMOIGNAGE DE A. P. LEVISSEE.

Le témoin demeure à Shreveport, paroisse Caddo. Il dit que pendant la guerre, il a fait du service dans l'armée confédérée. Il est devenu juge de district en 1868 et a rempli ses fonctions jusqu'en 1872. Il a été nommé shérif commissaire des États Unis.

Il y a une organisation dens-militaire dans la paroisse Caddo, mais le témoin ne sait pas au juste si elle s'appelle Ligue Blanche ou parti des blancs.

Tous les blancs de la paroisse font partie de cette organisation dont le but avoué est de se réunir pour résister au gouvernement de l'État.

Il n'y a en fait de blancs que six à huit républicains qui n'en font pas partie.

Cette organisation sentraîne forcément un certain nombre de conservateurs modérés qui ont été forcés de suivre graduellement l'impulsion donnée par les exaltés.

Le témoin parle nécessairement d'intimidation. A chaque assemblée des républicains les Liqueurs blancs venaient en nombre pour les contraindre à se disperser.

Il a examiné sous serment une centaine de nègres qui lui ont déclaré qu'ils n'avaient pas voté à l'élection. D'autres ont voté au péril de leur vie. Il y a eu à peu près 400 nègres qui ont voté pour les démocrates, mais le témoin croit qu'il n'y en aurait pas eu trois si l'élection avait été libre.

Les Liqueurs blancs disaient publiquement qu'ils reconnaîtraient tous les droits des nègres, mais ils ajoutaient en même temps: "l'Etat doit être gouverné par les blancs."

Questionné par M. Frye, M. Levissée nie l'existence d'une ligue noire dans la paroisse Caddo.

Il parle ensuite de certains articles violents du *Shreveport Times* et dit que de journal ne l'engage de toutes les paroisses et que ses vues—même les plus extrêmes sont généralement partagées.

Le témoin croit que l'agitation qui règne actuellement est de non-seulement à l'opposition des blancs au gouvernement Kellogg, mais aussi au fait qu'un grand nombre d'entr'eux sont ruinés.

En ce qui regarde les travailleurs noirs, M. Levissee dit que des résolutions ont été adoptées par les Liqueurs blancs et publiées ouvertement, dans lesquelles ils déclaraient qu'ils ne donneraient plus de l'emploi à un nègre qui aurait voté la liste radicale.

Il ajoute que les Liqueurs Blancs ont menacé ouvertement les nègres de les congédier immédiatement s'ils osaient voter pour les radicaux.

Il y a une certaine classe de la population, dit le témoin, qui ne partage pas entièrement ces idées extrêmes et qui forme un parti qu'on pourrait appeler le parti des conservateurs modérés, dont le juge Egan est le chef.

En réponse à une question de M. Marshall M. Levissee déclare que le vote dans la paroisse Caddo a été 4800 en 1872 et 3700 en 1874.

Revenant toujours aux scrupteroles massacres de Colfax et de Coushatta, M. Frye demande quel effet les dits "massacres" ont produit sur la population de couleur. Le témoin réplique que ces massacres ont contribué beaucoup à l'intimidation des noirs.

Il y a eu peu de cas dans la paroisse Caddo où des blancs aient été ouvertement des nègres, mais on a trouvé souvent des nègres morts dans les bois sans savoir jamais qui les avait tués. Il y a eu un cas l'été dernier où un blanc a été tué par un nègre.

Le programme avoué du parti des blancs était de se *débarrasser*,—c'est le terme employé,—des chefs blancs du parti républicain. Le témoin a reçu souvent des lettres anonymes menaçantes. Il pense que ceux qui l'auraient tué auraient été considérés comme des héros.

Il y a eu un cas où deux blancs qui avaient tué un nègre ont été condamnés au pénitencier. Dans un second cas, un nègre et deux accusés également de meurtre, ont été condamnés aussi au pénitencier.

Les jurés sont généralement mêlés, c'est à dire composés de blancs et de nègres.

En réponse à une question de M. Marshall, le témoin déclare que ce qu'il appelle un régime de terreur existe surtout dans tout le régime de Kellogg.

La propriété, dit M. Levissee, est considérablement dépréciée. Il en juge par lui-même. Il avait un bien foncier assessé à $30,000 il y a six ans et qui aujourd'hui est assessé à $15,000 et ne pourrait pas se vendre pour $5,000.

Le jury de police de la paroisse Caddo depuis le mois de mai 1873, est composé de républicains.

En réponse à une question de M. Wheeler, le témoin déclare qu'il ne croit pas qu'il y ait de l'hostilité contre le gouvernement national, mais que certainement le gouvernement national n'est pas précisément chéri par la population.

M. Marshall demande si cela ne doit pas être attribué au fait que la population blanche de la Louisiane se croit persécutée au profit de l'usurpation Kellogg par le gouvernement national. M. Levissee répond que cela pourrait bien être la raison.

Le témoin a vu, un jour qu'il était absent de chez lui qu'une escouade de la milice de M. Henery avait visité sa maison pour l'arrêter.

Quand le mouvement du 14 septembre a eu lieu, le recorder et le greffier de la Cour, qui s'étaient déclarés tenant leurs commissions du gouverneur McEnery, ont été conservés, tandis que les autres officiers de la paroisse, lui-même compris,—car le témoin a été collecteur de taxes,—ont été chassés.

La milice McEnery a été organisée dans la paroisse Catahoula pour capturer la milice de Kellogg.

Le témoin a été aussi capitaine de cette compagnie. Elle escouade de la Ligue blanche commandée par le lieutenant Stratford a désarmé la milice de Kellogg. James Forsythe était collecteur de taxes de la paroisse Catahoula, mais on lui a signifié que s'il essayait de collecter des taxes pour Kellogg on se débarrasserait de lui.

Le témoin croit qu'une fois on a voulu l'assassiner.

Mais, heureusement, le cheval de M. Forsythe a eu peur et s'est emporté avec lui sur son dos.

Le témoin admet qu'il y a des nègres qui ont voté la liste démocratique, mais qu'ils ne l'auraient pas fait s'ils n'avaient pas été intimidés. Il sait cela parce qu'il était commissaire d'élection du poll 11.

James Forsythe est républicain. Il a fait deux années de service dans l'armée rebelle, mais il en a pris congé en 1863.

C'est après le 14 septembre que la Ligue Blanche s'est organisée dans le but d'intimider les nègres. La majorité des blancs, cependant dans l'opinion du témoin, est composée d'hommes raisonnables qui désapprouvent les actes de violence.

M. Marshall fait subir à M. James Forsythe un contre examen sévère.

Il lui demande si malgré tous ces bruits de pendaisons, d'arrestations, etc., on lui a jamais fait de mal.

M. James Forsythe reconnaît que des menaces lui ayant été rapportées, il a demandé une entrevue avec les chefs démocrates. Ceux-ci ont proposé qu'en échange de certaines concessions qu'on leur promettait dans le but d'avoir une conférence. Cela a été fait, et il a été prouvé à sa satisfaction générale que ces menaces étaient vaines.

En réponse à une question de M. Marshall, le témoin répond en disant que les deux partis vivraient en bonne intelligence dans la paroisse Caddo, sans leurs grands chefs respectifs à la tête de Nouvelle-Orléans, dont les intérêts diffèrent si un traité de paix était signé.

Le Comité s'ajourne au lendemain, à dix heures du matin.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 1er *février*.—Un amendement voté par 353 contre 352, porte que le Président sera élu par une majorité du Sénat et de la Chambre des Députés. Le terme du Président sera de sept ans et le Président ne pourra pas être réélu.

La gauche tache maintenant d'obtenir un vote favorable sur l'ensemble du projet de loi Constitutionnel.

ESPAGNE.

San Sébastien, 1er *février*.—Le capitaine et les marins du Gustave ont été relâchés.

Madrid, 1er fév.—On fait un grand effort pour avoir un armistice avec les Carlistes. Les généraux Alphonistes insistant sur le ravitaillement de Pampelune comme préliminaire, ensuite sur le maintien du statu quo jusqu'à la soumission des Carlistes avec ou sans le consentement de Don Carlos.

La *Epoca* dit que Cushing et le ministre des affaires extérieures ont fait un règlement à l'amiable pour indemniser et donner aux familles des victimes du Virginius.

Des décrets ont été promulgués permettant à la reine de publier les actes du ministère, interdisant les attaques contre la royauté et la religion et prohibant la publication d'articles qui pourraient être jugés séditieux.

Les journaux qui auront été suspendus trois fois, seront supprimés à la quatrième offense.

ANGLETERRE.

Londres, 1er février.—12,000 mineurs sont sans ouvrage dans la Galle du Sud; 6000 charpentiers de marine de Newcastle-on-Tyne et sont mis en grève, ce soir.

Londres, 1er fév.—La Japan a brulé 150 milles de Hong Kong. On suppose qu'il a sombré dans 16 brasses d'eau. Des plongeurs seront envoyés pour sauver les cargaisons et les objets précieux.

Londres, 1er.—Sir Stamdale Bennets le compositeur et pianiste anglais est mort.

CUBE.

Prise d'un fort par les insurgés cubains.

Havane, 31 janvier.—Un journal de Sancto Espiritu, dans le district de Cinco Villas, publie les rapports suivant:

Les insurgés commandés par Gomez et Sangnil, ont attaqué l'établissement de Sibas le 26 du courant. L'assaut a eu lieu à quatre points différents. La garnison, attaquée, par bandes, le fort Machetes. Les assiégés se sont défendus héroïquement, mais leurs ennemis étaient trop nombreux pour eux. La garnison ayant épuisé les munitions, et étant réduite à 10 combattants, s'est rendue. Les insurgés ont respecté leur vie, mais le fort et tout son contenu ont été détruits et beaucoup de maisons ont été brûlées.

Nos pertes ont été considérables en égard au nombre d'hommes engagés, mais nous ne pouvons donner de chiffres, n'ayant pas reçu de détails exacts. Des témoignages disent que les pertes des rebelles a été plus forte, en raison de l'avantage de l'attaque et de la fermeté des assiégés.

Quand la nouvelle a été reçue ici, des troupes ont été immédiatement envoyées pour ramasser les blessés et renforcer les défenses et les baïonnes de la ville.

Le sucre actif aux plus hauts prix. Tabac actif. Meilleure apparence de la récolte.

Havane, 31.—*Le Diario de la Marine* dit que l'Espagne attend avec une meilleure situation que les États-Unis, une réparation de l'affaire du Virginius, parceque les pirates qui sont venus combattre sous son pavillon n'ont pas prétendu combattre sous son pavillon. L'Espagne a légalement exécuté le traité fait l'année dernière à Washington, tout honorable pour les États-Unis. Ceux doivent faire leurs réclamations conformément à ses clauses. Il est stipulé que les parties ci-dessus différent sur quelques points se soumettront à un arbitrage.

WASHINGTON.

Washington, 31.—La guerre des Modocs a coûté près d'un demi million pour approvisionnements et transports.

Washington, 1.—Nombre de pétitions ont été présentées contre la réclamation du droit sur le thé et le café, contre le retour de l'impôt sur le revenu et contre le rappel de la loi de 1872 qui affranchit du droit de 10 00 les effets des voyageurs étrangers. Référées au comité de finances.

Washington, 1.—Le comité des chemins de fer du Sénat a eu une séance longue et agitée, durant laquelle il s'est ajourné sans rien décider. On croit que ce qui pourrait indiquer le résultat probable, bien que la ligne d'océan en océan semble avoir beaucoup d'amis, il est à craindre qu'on en fasse rien cette session, ou le plan de Scott, pur et simple ou rien.

Chambre.—La première résolution présentée à la Chambre est celle de Haldeman, pour amender le règlement comme suit:

Quand une question sera pendante devant la Chambre, l'orateur ne recevra aucune motion d'un caractère dilatoire, excepté pour ajourner et une motion pour désigner et fixer le jour auquel la chambre s'ajournera, mais la question pourra être présentée sur la mise au lit de la dernière heure du soir de la session pour la résolution jointe ou serait pas ordonnée pendant le premier jour de la prise en considération, à moins que les trois quarts des membres présents ne soient de cet avis, de même que cette règle ne s'applique pas à la résolution de la Chambre présentée dans la séance du matin de lundi, et portant qu'aucune autre question ou motion pour allouer l'argent ne soit mise en faveur de Kellogg et de la portion qui entre propriété des États-Unis, excepté les lois régulières d'allocation.

M. Randall, de la Pennsylvanie, fait un point d'ordre qui est rejeté après discussion, et la résolution est référée au comité du règlement.

Washington, 1.—Sénat. M. Pratt, de l'Indiana, présente la résolution de la Législature de cet État en faveur des soldats survivants à la guerre du Mexique. Ces survivants sont estimés au nombre de 35,000 et le double des veuves est de 12,000.

M. Norwood, de Géorgie, présente la résolution de la Législature de cet État condamnant l'intervention fédérale en Louisiane. Envoyés à l'impression et déposés.

Le Sénat reprend alors la discussion de la résolution Morrill relative à la Louisiane et M. West de cet État et M. Morrill de Vt ont parlé.

Washington, 1er.—Le comité des allocations s'est mis d'accord sur les articles suivants pour les bâtisses publiques aux lieux nommés. Charleston $150,000, Raleigh $50,000.

Washington, 1er.—Le Président n'a pas encore signé le bill du nouveau tarif.

Le présent du Khédive à la fille de Sherman est retenu pour les droits qui sont énormes.

Une délégation d'hommes de couleur, ayant à leur tête Fred Douglass est reçue dans quelques républicains notables pour leur dire que s'ils reconnaissent Kellogg ils font preuve d'ingratitude. Le président a signé le bill pour payer l'intérêt sur certains bons de district.

Washington, 1.—Chambre.—M. Cessna, de la Pennsylvanie, présente des résolutions analogues à celles de M. Hale pour la modification du règlement. Référées au comité du règlement.

Appel à la décision de l'Orateur est fait par MM. Randall et Beck. L'Orateur fait remarquer que cet appel est présenté d'une manière extraordinaire. Il n'a pas décidé que les motions seraient reçues à l'exclusion des affaires premièrement fixées.

M. Randall.—C'est ce que je dis dans mon appel.

L'Orateur.—Mais l'affaire doit aller devant la Chambre régulièrement. L'appel présenté est tout à fait contre l'usage.

M. Kasson, de l'Iowa, demande que l'appel de M. Roudall soit déposé sur la table. Vote par 175 contre 84. Vote rigoureux de parti.

Butler, du Massachusetts, fait à son tour une motion relative à la modification du règlement, mais l'excitation est devenue intense quand on a su que le vote des deux tiers n'avait pas été obtenu. Il manquait quatre membres pour faire ce nombre.

On envoie chercher les absents et l'appel recommence. Oui, 170, non, 86. Les deux tiers manquent encore. Vote de Butler est rejetée. La seule exception au vote de parti est que Sener, républicain de l'Iowa, a voté négativement. Un vote contraire de sa part eut fait admettre la motion.

Butler alors fait une autre motion qui est votée par 173 contre 89. Pas les deux tiers dans l'affirmative. Sener, de la Virginie, est le seul républicain qui ait voté négativement.

M. Garfield, de l'Ohio, propose alors un ajournement à demain 10 heures du matin. La motion est adoptée.

Washington, 1.—L'ex-gouverneur Warmoth et Effingham Lawrence sont ici. Le comité des élections entendra Lawrence contre Sypher mercredi.

Washington, 1.—M. West de la Louisiane, a repris la parole sur la résolution de M. Schurz, bien qu'il ait déjà parlé sur cette question une fois ou deux.

(Son discours se compose d'une quinzaine de pages, remplies de mauvais arguments en faveur de Kellogg et de la position du Président qui, en effet, selon l'orateur, de bien meilleures occasions que celle ci, s'il l'eut voulu, pour faire du pouvoir militaire, le remplacement d'assemblées calomnieuses contre la Ligue blanche, les démocrates et tous les conservateurs de l'Etat. C'est par ce discours que le télégraphe termine son bulletin.)

Washington, 1.—Le bilan de la dette montre qu'elle a augmenté de $1,388,833.

Observations météorologiques.

Washington, 1er—Probabilités pour les États du Golf, vents du sud; chûte de baromètre, hausse en états que dans la température, ciel couvert et pluie possible.

RICHMOND.

Richmond, 31.—Rush Burgess, collecteur du Revenu, a trouvé un sac contenant son porche. Il avait été volé, hasard par un voleur qui était dans sa salle à manger. Le jury du coroner a justifié Burgess.

NEW-YORK.

Vol du coffre-fort de l'Express

New-York, 31.—On dit que le coffre de l'Adams Express a disparu dans le trajet du bureau de Richmond au bureau de New-York. Il contenait, près d'un demi million de mistres, dont plus de la moitié était en billets de circulation. Cela est arrivé, il y a une semaine.

New York, 1.—Les étoiles indicatives de tendance ou cotes de celles qu'on pouvait déjà sur les valeurs de l'Express, d'après qu'un jeune homme, s'appelant [illegible] Hall est en disant le nouvel de Portland a envoyé le paquet de l'Express de Collinsville et c'est ici qui avait lancé le larcin. Trois hommes qui avaient quitté l'Elevator en sont disparu après le vol, ont été poursuivis par les officiers, quelques-uns à bord d'un bateau à vapeur, d'un remorqueur de l'Arkansas et gagnant les mêmes. Une voiture avait précédé plusieurs fois au bureau de l'Express à peu près au moment où le paquet avait été envoyé aux banques et étaient par conséquent informés de ces mouvements. Ils connaissaient avoir plus de $100,000 destinés aux banques.

Brady, le messager, est sérieusement blessé. En addition à deux terribles coups de bâton assénés sur sa tête, il a reçu des coups de pieds et a été laissé pour mort. On craint qu'il n'ait éprouvé des lésions intérieures. Il dit qu'après l'avoir mis par terre, l'un des voleurs ouvrit le fait devenir insensible, il ont lié les jambes et l'ont laissé. Quand il est revenu à lui, il avait sur la tête une masse de sang et de petites compilles. Il rejeta tout cela, coupa la corde qui le liait et se traînant vers la porte, l'ouvrit et donna l'alarme. On ne peut savoir encore le signalement des hommes.

BULLETIN COMMERCIAL.

[illegible]

MEMPHIS.

Vol audacieux

Memphis, 1.—Samedi soir, un individu appelé W. E. Parker loua le rez de chaussée de la maison de Kinkerbocker No 16 rue Madison comme bureau, dans le but d'ouvrir un bureau d'assurance et de nommer une compagnie, sous le nom de W. E. Parker & Co. Il mit un bureau et quelques chaises dans l'arrière partie qui avait une entrée par une allée voisine de la première banque nationale. Ce matin, John Bradley, messager de la compagnie de l'Express du sud entre dans le nouveau bureau, ayant un paquet contenant, [illegible] adressées à W. E. Parker & Co, rue Madison No 16, de Louisville, Tennessee. Bradley, en entrant, demande à un membre de la maison, et dit ce qu'il y avait dans le paquet. Il y avait deux blancs et trois nègres près du poêle. Un des blancs alla derrière le comptoir et Bradley lui présenta son livre de reçus, et prit en même temps son reçu. Le comptoir se baissa comme s'il prenait un paquet d'argent. En ce moment, un individu vint derrière Bradley et lui asséna sur la tête un sac contenant un [illegible] et on le lui fit tomber. Il [illegible] jusqu'à ce qu'il devint insensible, puis on le traîna dans la cour. Les différents articles arrêtés par le bureau de l'Express furent [illegible] et on [illegible] jusqu'à présent aucune recherches de la police. On ne sait pas encore [illegible] ont disparu, mais il doit être considérable, car il se composait de toutes les sommes reçues samedi et hier.

MILWAUKEE.

Milwaukee, 1er.—Le balottage d'aujourd'hui pour le Sénateur des E.-U., ne produit aucun changement.

ST-LOUIS.

St. Louis, 1.—Le bruit court que la banque d'épargnes du peuple a suspendu ses paiements et que le gérant a disparu avec une forte somme d'argent. Mais on ne sait rien de positif à ce sujet. Les officiers de la banque font l'examen des comptes et probablement un état de ses affaires sera connu ce soir.

RIVIERES.

Etat du fleuve. bâteaux, etc.

Louisville, 1.—Le temps se modère. Départ pour la Nouvelle-Orléans, le steamer C. B. Church.

Cairo, 1.—Arrivé, l'Exporter de la Nouvelle-Orléans. Le temps est clair et se radoucit. Mercure, 40.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 1er fév.—Arrivés, la goélette O. K. Robinson, en 5 jours de Rustan avec des fruits.

MARCHES.

Marchés Européens.

Liverpool, 1er, au soir.—Coton, sur la base du Midd. Uplands, tient sans changement bon ordinaire, livrable en février 7 5/8.

Marchés Américains.

New York, 1 au soir.—Coton calme et ferme. Vendu 2935 balles. Midd 15 3/8 à 15 3/4.

A livrer 12,300 balles aux cotes suivantes: Février 15 11/32. Mars 15 1/4 à 15 17/32. Avril 15 27/32. Mai 16 à 16 9/32. Juin 16 7/16 à 16 15/32. Juillet 16 25/32 à 16 3/4. Août 16 7/8 à 16 29/32. Septembre 16 1/2.

New York, 1.—Or, 113 1-4. Argent, prêt sur demande de 2 à 3.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 1er février 1875.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balances
Janvier 30.....	1,793,702 10	197,985 03
Février 1er.....	1,695,803 27	175,358 35
Jusqu'ici cette semaine.....	$3,489,505 37	393,344 38
Même temps dern're semain. dern're	3,550,973 76	451,464 38
Total la semaine dern're	10,819,092 07	1,976,388 04
Total de la semaine précé....	10,142,148 33	885,127 05

Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché monétaire. Le papier de commerce n'a pas varié.

Nous continuons de coter les billets de premier ordre et les prêts collatéraux à soixante jours à 8 à 9 pour cent par an, No 1 à 10 à 12, et ceux de second ordre à 15 à 18. On escompte sur les billets hypothécaires strictement de premier ordre à 9 à 10 pour cent par an; les autres ne se font pas.

Ont été émis aujourd'hui, directeurs de la Banque des Citoyens: MM. J. O. Gaines, E. L. Carrier, D. A. Chaffraix, T. D. Miller, Robt. Hare, Henry Renshaw et J. J. Irby.

Directeurs de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane: MM. C. J. Villeré, Jules Lavergne et G. de Férier.

L'or a ouvert à 113 à 113 1-4 contre 113 1-4 à New York; il n'a pas trouvé beaucoup d'acheteurs et a fermé à 113 1-8 à 113 3-8 contre 113 1-2 à New York. On a vendu en tout $47,000, dont $6,000 à 113 1-4, $27,000 à 113 1-4 à 113 3-8, $1,000 et $6,000 à 113 1-8.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Les demi-piastres américaines sont cotées maintenant à 103 1/2 à 103 1/2; les pièces mexicaines à 97 à 97 1/2, etc.

La hausse de For à New York a fait monter le sterling de consumers de 9/16 pour cent et celui des [illegible] 3/16. Les opérations se sont élevées à 40,000 livres. Sont 1000 de comptant à 9 48 1/2, 5,000 de 3 à 9 47, 8000 clear No 1 à 9 48 à 9 47 1/2, 2000 comptant et 14,000 clear No 1 à 9 47 1/2, 5000 comptant à 9 47 1/2, 8000 clear No 1 à 9 48 et 5,000 comptant à 9 48 1/4.

Les francs ont haussé; les cours vendus sont 5,000 et 25,000, en change de consumers, à 4 60.

A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 9 47 1/2 à 9 47 1/2 [illegible]

et clear No 1 et — à 5 50 1/2 [illegible] les traites des banques; les francs, à 4 60 [illegible] les traites des banques; les francs à 4 60 consumers et à 5 48 celles des banques.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]